



# OFFRE DE SERVICE

WEBINAIRE



## LE RÉFÉRENT TERRITORIAL AMBROISIE

Code d'inscription : E1C16002

Un webinaire réservé aux collectivités d'Indre-et-Loire  
en partenariat avec



Depuis avril 2017, un décret et un arrêté visent à ce que des actions de lutte contre les ambrosies, plantes envahissantes, soient coordonnées et mises en œuvre le plus précocement possible sur l'ensemble du territoire. Ces dispositions réglementaires ont été complétées par une instruction interministérielle datée d'août 2018. Et récemment, le 6 mars 2024, un arrêté préfectoral a été signé dans le département d'Indre-et-Loire.

Dans cette lutte contre l'ambrosie, les collectivités sont des acteurs de première importance, du fait de leurs compétences en urbanisme, espaces verts, voiries, eau, hygiène et santé. Elles sont à ce titre incitées à désigner des référents territoriaux.

Les collectivités de l'Indre-et-Loire sont toutes concernées.

Dans le cadre de leur partenariat, le CNFPT et le Ministère des Solidarités et de la Santé ont élaboré, avec l'appui des Agences Régionales de Santé et de l'Observatoire des ambrosies-FREDON France, un programme de formations et de webinaires de lutte contre les ambrosies, destiné aux agents des collectivités.

# Le référent territorial ambroisie

code E1C16002

## Date

Mardi 14 janvier 2025, de 9h à 12h (connexion à partir de 8h45)

## Publics

Responsables de services, encadrants et agents : espaces verts, voirie, urbanisme, eau, hygiène et santé, environnement - Chefs de projet développement durable, santé-environnement - Elus.

## Contact

Régis FAUVET - [regis.fauvet@cnfpt.fr](mailto:regis.fauvet@cnfpt.fr)

## Objectifs

- ▶ Connaître la réglementation qui s'applique aux ambrosies,
- ▶ Savoir quels acteurs sont impliqués dans la lutte,
- ▶ Comprendre le rôle des collectivités et le rôle du référent territorial ambroisie,
- ▶ Connaître et être en mesure d'utiliser la plateforme de signalement ambroisie,
- ▶ Définir et proposer une stratégie de lutte en fonction d'une situation,
- ▶ Connaître et être en mesure de faire appliquer les différentes méthodes de lutte,
- ▶ Etre en mesure de contrôler les effets de ces actions et d'en rendre compte,
- ▶ Connaître les différents outils existants permettant d'accompagner l'animation de la lutte.

## Contenus

- Le rôle des pilotes de la lutte,
- Réglementation existante,
- Les acteurs de la lutte,
- Le rôle des collectivités,
- Le rôle des référents,
- La plateforme de signalement ambroisie,
- Les stratégies de lutte,
- Gestion préventive et gestion curative,
- La sécurité,
- La gestion des déchets,
- Les différents supports de communication.

## Inscription en ligne

<https://inscription.cnfpt.fr> - code stage : E1C16 002

**Date limite d'inscription :** 28 décembre 2024

